

Chères Steinbourgeoises, chers Steinbourgeois,



Lors du dernier conseil municipal de cette mandature, j'ai eu l'honneur de vous présenter le compte administratif ainsi que le budget 2026. Ce moment marque l'aboutissement de plusieurs années d'engagement au service de notre commune, avec une ligne directrice claire : gérer avec rigueur, investir avec discernement et préparer l'avenir avec responsabilité.

Le compte administratif témoigne d'une gestion saine et maîtrisée. Malgré un contexte national marqué par les incertitudes économiques, l'augmentation des coûts de l'énergie et l'évolution des dotations, notre collectivité a su préserver ses équilibres financiers. Nous laissons aujourd'hui une situation solide, avec un endettement contenu, une capacité d'autofinancement préservée et des marges de manœuvre pour les années à venir.

Le budget 2026 s'inscrit dans cette continuité. Il traduit notre volonté de maintenir un niveau d'investissement modéré mais constant, afin d'entretenir et moderniser nos équipements, soutenir la vie associative, accompagner nos acteurs économiques et valoriser nos atouts, notamment notre port de plaisance, véritable moteur d'attractivité touristique et économique.

Tout au long de cette mandature, nous avons fait le choix de la prudence et de la transparence. Chaque euro engagé l'a été dans l'intérêt général, en recherchant l'efficacité et l'équilibre entre qualité de service public et maîtrise de la fiscalité. Cette gestion responsable nous permet aujourd'hui d'aborder l'avenir avec confiance.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus, les services municipaux, ainsi que nos partenaires institutionnels et économiques pour leur engagement constant. Leur professionnalisme et leur implication ont été déterminants pour atteindre ces résultats.

Au moment de transmettre le relais, je suis fière du travail accompli collectivement. Notre commune dispose d'une base financière saine pour poursuivre son développement, renforcer son attractivité et préserver la qualité de vie qui fait sa force.

Avec toute ma considération,

D'finance sen in ordung!

Céline TIOUITOU

Séance du Conseil Municipal du 17 février 2026

Droits de préemption

Le Conseil Municipal décide de ne pas intervenir dans la vente de 2 maisons rue de la Zorn et rue de la Faisanderie.

Comptes administratifs 2025

Les membres du Conseil Municipal votent l'approbation des comptes administratifs pour l'exercice 2025 pour le budget communal et le budget annexe du port. Les excédents respectifs seront repris dans les budgets.

Les comptes présentés par les services de la Trésorerie montrent les mêmes résultats et son également approuvés.

Taux d'imposition 2026

Les membres décident de maintenir pour 2026 les taux d'imposition pour les taxes locales votés en 2025 :

Taxe foncier bâti : 23,76 %

Taxe foncier non bâti : 39,54 %

Taxe d'habitation (pour les résidences secondaires) : 8,33 %

Tarifs 2026

Le Conseil Municipal valide les différents tarifs communaux pour 2026 : concessions cimetière, subventions, crédits scolaires, amarrage port, location de la salle de la Maison des Associations...

SOMMAIRE :

Edito de l'Adjoint

Séance du

Conseil Municipal

- Droit de propriété forestière
- Comptes administratifs 2025
- Taux d'imposition 2026
- Tarifs 2026
- Travaux en forêts
- Conventions
- Budgets 2026
- Subventions
- Personnel communal

Infos pratiques

- Environnement
- Frelons asiatiques
- Campagne de stérilisation de chats
- Inscriptions à l'école
- Elections municipales
- Nouveaux horaires du cabinet médical
- Ma prime rénov'
- Calendrier des événements
- Cérémonie des vœux



Mairie de Steinbourg
Place du Général De Gaulle
67790 STEINBOURG

☎ 03.88.91.15.61

✉ mairie@steinbourg.fr

🌐 www.steinbourg.fr



Commune de Steinbourg



Séance du Conseil Municipal du 17 février 2026 (suite)

Travaux en forêts

Le Conseil Municipal valide le programme de coupes et de travaux présentés par les services de l'ONF.

La recette nette pour 2026 n'est pas très importante.

Conventions

Le Conseil Municipal valide le renouvellement des conventions avec les exploitants agricoles pour les terrains communaux situés près de la LGV.

Il accepte également le transfert d'une convention au nouveau propriétaire pour le passage d'une ligne de fibre optique en forêt de montagne.

Subventions

Le Conseil Municipal accorde diverses subventions :

- aux associations locales pour l'organisation de manifestations et pour les jeunes actifs,
- à l'association d'Aviculture pour l'organisation de l'exposition avicole,
- au PONSE pour le 50ème anniversaire de l'association
- au Moto Club pour l'organisation d'une épreuve sportive du Championnat Grand Est
- à l'association CASTUM BORRA pour l'implantation de tables d'orientation au château du Haut-Barr pour l'inscription du nom de la commune de Steinbourg

Personnel communal

Le Conseil Municipal valide la modification du tableau des emplois communaux pour permettre l'avancement de grade d'un agent ayant réussi un concours.

En parallèle, le régime indemnitaire est également mis à jour avec les cadres d'emplois.

Budgets 2026

Les membres approuvent les projets de budgets pour cette année.

Les investissements reprennent le reliquat des travaux prévus en 2025 : mise aux normes PMR du bâtiment du Refuge, mise aux normes des armoires d'éclairage public, quelques travaux de voirie.

Il sera également prévu des crédits pour l'installation et le fonctionnement d'un distributeur automatique de billets, place du Général De Gaulle.

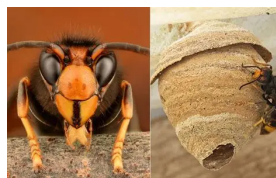
Frelons asiatiques

Les frelons asiatiques à pattes jaunes représentent un fléau en s'attaquant à la biodiversité. La Communauté de Communes élabore un plan de lutte pour l'éradiquer ou au moins freiner son évolution. 200 pièges seront installés sur les 35 communes par des personnes référentes.

Les nids sont à recenser sur le site frelon.fr, mais également à signaler à la Mairie et à la Communauté de Communes du Pays de Saverne. Des nids de frelons asiatiques ont déjà été recensés à Steinbourg puis traités.

Les frais pour l'enlèvement et la destruction du nid incombent au propriétaire du terrain, l'intervention devant être effectuée par une entreprise spécialisée.

Le conseil municipal décide d'accorder une participation de 50 € par destruction de nid. Le propriétaire devra effectuer le signalement à la mairie ; la participation sera directement versée à l'entreprise intervenante.



Informations diverses

Environnement



Collecte et broyage de sapins :

Quelques conseillers municipaux et un agent technique communal ont effectué le broyage des 201 sapins collectés le samedi 10 janvier 2026. Le broyat de ces conifères servira de paillage dans les massifs de la commune. Une seconde vie pour vos sapins !

Taille de haies :

Afin de protéger la nidification des oiseaux dans le département du Bas-Rhin, il est interdit d'effectuer des travaux sur les haies (destruction, entretien) pendant la période allant du 15 mars au 31 juillet inclus.

Campagne de stérilisation de chats

Une campagne de stérilisation de chats est actuellement en cours, quai du canal.

Des trappes sont installées pour capturer les chats, qui seront stérilisés par un vétérinaire, puis relâchés au même endroit.

Inscriptions à l'école

Les enfants nés en 2023 entreront en septembre prochain en petite section de maternelle.

Les inscriptions se feront à la mairie durant la semaine du 2 au 6 mars 2026. Veuillez vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.



Informations pratiques



Elections municipales

Le premier tour des élections municipales aura lieu le 15 mars 2026.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h au foyer communal ; l'accès PMR se fera par la cour de l'école.

Tout électeur peut voter sans carte électorale, en s'ayant assuré d'être inscrit sur la liste électorale.

Par contre, depuis 2014, il est obligatoire de présenter une pièce d'identité en cours de validité

(carte d'identité, passeport, permis de conduire,...)

Les bulletins comportant des rayures ou d'autres mentions seront considérés comme nuls.

Cabinet médical de Steinbourg / Horaire valable à partir de février 2026

Suite à l'arrivée de Dr. Dreyer, voici les nouveaux horaires du cabinet. Pour les consultations nécessitant un avis rapide, les docteurs Copaciu, Dreyer et Higel vous accueillent du lundi au samedi entre 9h à 11h sans rendez-vous. www.msp-steinbourg.fr 



	Dr Copaciu 09 67 33 48 67	Dr Dreyer 03 67 38 03 00	Dr Higel 03 67 38 03 00
Lundi	---	De 9h à 11h (sans RDV) De 14h à 18h (sur RDV)	De 9h à 11h (sans RDV) De 14h à 18h (sur RDV)
Mardi	---	De 9h à 11h (sur RDV) et de 14h à 18h (sur RDV)	De 9h à 11h (sans RDV) De 14h à 18h (Visites à domicile + RDV)
Mercredi	---	De 9h à 11h (sans RDV) De 14h à 18h (sur RDV)	De 9h à 12h (sur RDV)
Jeudi	Administratif de 17 à 19h	De 9h à 11h (sans RDV) De 14h à 16h (sur RDV) De 16h à 18h (Visites à domicile)	---
Vendredi	De 9h à 12h Visites à domicile + RDV De 16h à 20h - Consultation libre	---	De 9h à 11h (sans RDV) De 14h à 18h (sur RDV)
Samedi	De 8h à 12h - Consultation libre	---	---



Le 30 septembre 2025, le guichet MaPrimeRénov' a de nouveau été ouvert, redonnant un élan majeur aux projets de rénovation énergétique.

Ce dispositif, essentiel pour la transition écologique, permet de financer une large gamme de travaux : isolation thermique, remplacement de systèmes de chauffage énergivores, installation de solutions utilisant les énergies renouvelables.

Les subventions peuvent couvrir de 30 % à 90 % des coûts, avec des plafonds dépassant les 20 000 € pour une rénovation complète. La procédure, exclusivement en ligne, a été simplifiée, et des artisans certifiés RGE accompagnent les particuliers dans chaque étape du processus.

Pour bénéficier de cette aide, les candidats doivent déposer leur demande sur la plateforme officielle de l'État, en renseignant les informations relatives à leur logement, aux travaux envisagés et à leur situation financière. Cette réouverture vise trois enjeux majeurs : réduire la consommation d'énergie des bâtiments, préserver le pouvoir d'achat des ménages et stimuler l'activité du secteur du bâtiment. Le dispositif, largement plébiscité par les propriétaires, constitue une véritable opportunité pour améliorer l'efficacité énergétique des logements et soutenir la transition écologique.

Informations pratiques

Calendrier des évènements

STEINBOURG (détails sur : www.steinbourg.fr)

7 mars : Carnaval

13 mars : Fête de la St Patrick (FC)

28 mars : Nettoyage de printemps

29 mars : Fête paroissiale

25 avril : 30ème spectacle de danse de l'assoc.

Bodysculpt à Monswiller

25 et 26 avril : Championnat Grand Est Moto-Club

LOFFENAU

14 et 15.03.2026 : „Sprache der Gefühle“ –

Musical der Chorlibris Kids

17.03.2026 : Loffenauer Mittagstisch

(Arbeitskreis Senioren)

21.03.2026 : Bach- und Wald putzete

22.03.2026 „Musikalische Kostbarkeiten“

Konzert für Flöte und Klavier

Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux du Maire s'est déroulée au foyer communal le 30 janvier 2026. Mme le Maire, entourée de nombreux convives a dressé le bilan de l'année écoulée et a annoncé les projets à venir dans ses grandes lignes. L'assemblée a également honoré cette année les jeunes diplômés professionnels du village :



- Simon Aurélien (diplôme de l'école de médecine),
- Baltzli Quentin (diplômé de l'école nationale de vétérinaires),
- Hamburger Julie (Ingénieur en industrie agroalimentaire),
- Hamburger Emma (Management en produits alimentaires),
- Rubert Perrine (diplômée en droit bancaire et financier),
- Stein Renaud (diplôme d'ingénieur en génie civil),
- Richert Isabelle (Doctorat en pharmacie),
- Follenius Anaïs (Master en Journalisme),
- Rick Charlene (diplômée en Management du sport),
- Florian Cyril (prépare un doctorat en droits).



Nettoyage de printemps

Toutes les personnes sensibles à l'environnement, à la propreté des abords de nos rivières, de nos chemins et lieux de promenades, sont cordialement invitées à participer à la traditionnelle opération de nettoyage

28 mars 2026

Rendez-vous place des fêtes à 8h30
Veuillez vous munir d'un gilet réfléchissant (des gants et des sacs seront fournis)

COMMUNE DE STEINBOURG
Place du Général De Gaulle
67790 Steinbourg
Tél. 03.88.91.15.61 - Mail : mairie@steinbourg.fr